

**Zeitschrift:** Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** - (1925)  
**Heft:** 63

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bulletin Mensuel

## de la

# Chambre de Commerce Suisse

## en France



### Sommaire

Le port de Bâle, par le D<sup>r</sup> H. MATHEY.

Un bilan de l'économie suisse.

Le rendement des impôts en France, en août 1925.

Le commerce extérieur de la France pendant les huit premiers mois de 1925.

Questions suisses : Le chômage augmente. — Recettes des douanes suisses. — Recettes des chemins de fer fédéraux. — Produit du droit de

timbre. — Activité de l'industrie suisse. — L'assurance incendie en Suisse. — Nouveau type de locomotive électrique. — Electrification de la ligne Genève-Berne. — Internationalisation de la gare de Pontarlier. — Le pavillon suisse sur le Rhin. — Ecoles françaises à Berne. — Concours d'affiches. — Pour nos tireurs. — Emigration.

Union suisse des industries d'exportation.

Les changes.

**Siège social et Secrétariat général**  
**61, Avenue Victor-Emmanuel III, Paris (8<sup>e</sup>)**

Téléphone : Élysées 54-94

Adresse télégraphique : Commersuis-Paris

Les Bureaux, la Bibliothèque, les Salles de lecture et de correspondance sont ouverts de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures

Section de Lyon  
 6, Quai des Brotteaux  
 Lyon  
 Téléphone : Vaudrey 6-70

Le Numéro : 1 fr. 50

Abonnement : 15 fr.

Section de Marseille  
 et du Sud-Est  
 115, rue de l'Évêché, Marseille  
 Téléphone : 15-25



Fortifiant énergique de l'enfance et de toute personne affaiblie par la maladie, la vieillesse, le surmenage physique ou intellectuel, l'Ovomaltine, en favorisant chez la mère une sécrétion lactée riche et abondante, permet aussi l'allaitement maternel. L'Ovomaltine renferme à l'état concentré les éléments essentiellement nutritifs du malt d'orge, du lait, du jaune d'œuf frais, aromatisés de cacao, et constitue pour tous, un aliment naturel, puissamment fortifiant, stimulant et tonique.

*Dans toutes les Pharmacies et les bonnes Maisons d'alimentation*

Etablissements WANDER, 58, Rue de Charonne, PARIS (XI<sup>e</sup>)

**OVOMALTINE**  
ALIMENT NATUREL TONIQUE



EXPOSITION INTERNATIONALE  
DE NAVIGATION INTÉRIEURE  
ET D'EXPLOITATION  
DES FORCES HYDRAULIQUES

1<sup>er</sup> JUILLET 1926 — 15 SEPTEMBRE 1926

**Bâle**

38 groupes : Installations pour la navigation et les ports, écluses, bateaux, machines pour bateaux, usines électriques, barrages, constructions hydrauliques, matériel d'exploitation, turbines, générateurs, moteurs, etc.

RENSEIGNEMENTS : HOTEL DE VILLE, BALE

**La Chambre de Commerce suisse  
en France**

**Fondée en 1918**

S'inspirant des sentiments de profonde sympathie et de traditionnelle amitié existant entre la Suisse et la France, la Chambre de commerce suisse a pour but général de protéger et de développer le commerce suisse en France en facilitant toutes les relations industrielles, commerciales et économiques entre les deux pays. (Article 3 des statuts.)

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse en France.

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. Ferdinand Doller  
MEMBRES D'HONNEUR :

M. Gustave Ador, ancien Président de la Confédération.

M. Ch. E. Guillaume, directeur du Bureau International des Poids et mesures.

**Comité de Direction**

PRÉSIDENT . . . . . M. J.-L. Courvoisier

VICE-PRÉSIDENT . . M. Auguste Duplan

MEMBRES :

M. Ferdinand Dobler M. F.-E. Hirt

M. Félix Du Pasquier M. Aloïs Reymond

**Conseil d'Administration**

PRÉSIDENT . . . . . M. J.-L. Courvoisier

VICE-PRÉSIDENT . . M. Auguste Duplan

TRÉSORIER . . . . . M. Ch. Courvoisier-Berthoud

MEMBRES.

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| M. H. Brack          | M. Robert Loppacher |
| M. G. Brandt         | M. A.-J. Maret      |
| M. Ferdinand Dobler  | M. E. Monvert       |
| M. Félix Du Pasquier | M. J. Muller        |
| M. Ch. Gay           | M. J. de Pury       |
| M. F. Genillard      | M. A. Reymond       |
| M. F.-A. Graf        | M. G.-A. Schelling  |
| M. H. Gunthert       | M. A. Stirlin       |
| M. H. Heer           | M. Wolfer Sulzer    |
| M. F.-E. Hirt        |                     |
| M. A. Jam            |                     |

COMMISSAIRES DES COMPTES . . . M. Raoul La Roche  
M. Ed. de Rham

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL . . . M. Maurice Trembley

SECRÉTAIRE-ARCHIVISTE . . M. Léon Mathez

**Comités des Sections régionales**

**Section de Lyon**

PRÉSIDENT D'HONNEUR.. M. Georges Meyer, Consul de Suisse.

PRÉSIDENT. . . . . M. Jacques Muller

MEMBRES :

|                   |                |
|-------------------|----------------|
| M. Blickenstorfer | M. Albert Joho |
| M. Paul Gruaz     | M. Keller      |
| M. Haeggi         | M. Wegelin.    |

**Section de Marseille et du Sud-Est**

PRÉSIDENT D'HONNEUR.. M. Paul Leuba, Consul de Suisse.

PRÉSIDENT. . . . . M. Georges Angst

VICE-PRÉSIDENT. . . . . M. Henry Sigg

SECRÉTAIRE. . . . . M. Louis Bovet

TRÉSORIER. . . . . M. Biedermann

MEMBRES :

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| M. Henri Brack     | M. Henri Wessel |
| M. J.-C. Buhler    | M. Getaz        |
| M. Albert Hedinger | M. Taillens.    |

# CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

SIÈGE SOCIAL : 61, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III

PARIS (8<sup>e</sup>)

## BULLETIN MENSUEL

SEPTEMBRE 1925

Le Numéro : 1 fr. 50

Abonnement : 15 fr.

Numéro 63

PRÉSIDENT D'HONNEUR: M. ALPHONSE DUNANT, MINISTRE DE SUISSE EN FRANCE

PRÉSIDENT: M. J.-L. COURVOISIER

VICE-PRÉSIDENT: M. AUGUSTE DUPLAN

TRÉSORIER: M. CH. COURVOISIER-BERTHOUD

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. MAURICE TREMBLEY

### Le Port de Bâle

Il y a 20 ans cette année que Bâle a un port sur le Rhin et que, pendant la saison des eaux moyennes et des hautes eaux, la Suisse se trouve, grâce au fleuve qu'alimentent ses glaciers, en communication directe avec la mer. C'est en effet en 1903 que les sondages de l'ingénieur Gelpke démontrèrent que le chenal naturel du Rhin entre Strasbourg et Bâle était navigable pour des chalands et des remorqueurs, et c'est en 1905 que le trafic commença, modestement, avec un tonnage de 3.149 t. Actuellement, Bâle possède deux ports : le port Saint-Jean, sur la rive gauche, et le port de Petit Huningue sur la rive droite. En 1924, leur trafic s'est élevé à 187.000 t. La comparaison de ces deux chiffres montre le chemin parcouru pendant ce laps de temps.

#### I

Le port Saint-Jean fut le premier en date. Au début, pour éviter des frais trop considérables, on se contenta d'équiper sur une longueur de 600 m., entre l'usine à gaz et la frontière alsacienne, la berge gauche du Rhin, où la profondeur du chenal naturel longeant la courbe extérieure du fleuve permettait aux bateaux d'aborder sans travaux artificiels. On y installa des voies reliées à la gare Saint-Jean, une grue fixe pour l'usine à gaz et sept grues mobiles dont le pied de devant roule sur la berme de la berge. Actionnées à l'électricité, capables de soulever 4-5 t. et possédant un rayon d'action de 27,5 m., ces grues permettaient, avec un niveau d'eau favorable, de transborder 300.000-400.000 t. par an. On ajouta dans la suite une huitième grue et depuis deux ans un aspirateur à blé, susceptible d'élever 60 t. par heure.

Cependant, l'augmentation du trafic, l'exiguïté des terrains disponibles (4 ha.), la cherté du transbordement dû à la hauteur de la berge et le danger que couraient, aux hautes eaux, les chalands amarrés parallèlement le long de la rive, obligèrent à créer, sur la rive opposée, des installations moins primitives et plus rationnelles.

#### II

Le port de Petit-Huningue, situé à cheval sur l'embouchure de la Wiese, en bordure de la frontière badoise, occupe une surface de 34 ha. Au nord de la Wiese se trouve le bassin, au sud de la rivière la gare du port.

Le bassin, dont l'entrée, de 45 m. entre les môles, s'ouvre à 200 m. en amont du pont de bateaux de Huningue, à 480 m. de long sur une largeur qui va en se rétrécissant de 90 à 50 m. Son creusement a nécessité l'enlèvement de 500.000 mc., employés pour la plupart à remblayer les terrains industriels.

Les dragages ont été favorisés, en 1921-22, par un niveau extrêmement bas des eaux et par le fait que le terrain à enlever se composait de graviers alluviaux. Au milieu des galets, on a cependant rencontré quelques blocs erratiques transportés jadis, des sommets des Hautes Alpes, par le glacier de l'Aar jusqu'au bord de la mer chaude qui s'étendait alors jusqu'à Bâle et où venait se fondre la langue du glacier.

Tous les quais en bordure du bassin sont maintenant occupés. Le quai est formé par un mur de 12 m. de haut et de 480 m. de long, fondé sur 31 caissons à air comprimé. Le quai ouest a conservé sa berge oblique; il a été réservé aux services industriels de la ville.